

Hydroélectricité

Quand **Biya** débloque le projet Nachtigal

À l'observation, les "grandes opportunités" étaient en marche avant l'heure **P.8**

Classe de 5^e

Nalova Lyonga retire le module satanique de "l'Excellence en sciences"

Sur instruction du Minesec, le Conseil national d'agrément a renvoyé le manuel à l'éditeur, indique le communiqué rendu public, hier. **P.3**



Hold-up foncier à Ahala
Le Dr Ttabi Akono François écrit
à votre quotidien **P.4**

Evaluation du Pef
Vers le déblocage de 46 milliards
d'ici décembre **P.9**

MESSE ŒCUMÉNIQUE

Les religieux bénissent le septennat de Paul Biya

Le ministre d'État, ministre de la Justice, garde des Sceaux, Laurent Esso, représentait le chef de l'État, le 09 novembre, lors de l'office interreligieux en la Basilique mineure Marie Reine des Apôtres, à Yaoundé.

Cédric Mbida

Il y avait du beau linge, vendredi après-midi à la Basilique mineure Marie Reine des Apôtres de Mvolyé, à Yaoundé. Membres du gouvernement à l'instar de Laurent Serge Etoundi Ngoa, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat ; Oswald Baboké, ministre directeur adjoint du cabinet civil ; Simon Pierre Bikélé, chef du protocole d'État ; Jean Claude Tsila, préfet du Mfoundi ; Gilbert Tsimi Evouna, délégué auprès de la communauté urbaine de Yaoundé ; galonnés de la défense et de la sécurité, hauts commis de l'État, responsables de la société civile, ministres du culte, des élites, des élèves, des associations religieuses et de nombreux fidèles, qui se pressaient en ces lieux à l'occasion d'un culte interreligieux. Avec Mgr Jean Mbarga pour les catholiques, l'imam Cheikh Oumarou Malam pour les musulmans, le Rév. Père Hemoga Elefteris pour les orthodoxes, le Dr Gwet Alain Ruben pour les pentecôtistes et les Rév. Pasteurs Emmanuel Massok, Paul Mbende Ngando et Fonki Samuel Forba pour les protestants.

Tout pouvoir vient de Dieu, dit l'adage. Il s'est ainsi agi de confier au Tout-puissant le président de la République et son nouveau septennat. Lequel Paul Biya était représenté sur les hauteurs de la capitale par le ministre d'État, ministre de la Justice, garde des Sceaux, Laurent Esso. L'officiant principal, l'archevêque métropolitain de Yaoundé, Mgr Jean Mbarga entouré d'une dizaine de ses pairs de l'Église catholique, a déclaré, sur un ton ferme, que «jamais le Cameroun ne sera un pays de guerre», allusion bien comprise au climat insurrectionnel que certains leaders politiques s'emploient à installer à travers le pays. Et l'imam Cheikh Oumarou de renchérir : «La paix est le moteur de tout développement. La paix a été chèrement acquise par notre pays...». En anglais, en français et en arabe, les ministres du culte des différentes chapelles et religions ont alors élevé leurs prières vers le Très haut, au lendemain de l'entrée en fonctions d'un homme exceptionnel, à qui le peuple vient de renouveler sa confiance avec 71,28% des suffrages valablement exprimés. De manière synchronisée, les célébrants ont exhorté les citoyens à cultiver les vertus de l'amour, de la paix et du vivre-ensemble. Notions sans lesquelles aucun progrès n'est envisageable. Un moment de grande émotion, suivi avec attention par l'assistance. Les choristes de Mvolyé et d'Obala ont fait monter ces prières avec allégresse par un magnificat. Au sortir de cet office œcuménique, le représentant du chef de l'État, Laurent Esso a offert, en symbole, un cierge allumé à l'autel de l'église, en signe de la mission de Paul Biya, à lui confiée par Dieu à travers le peuple qui l'a réélu.

La foi. Le culte interreligieux était également une occasion pour les



Accueil du représentant du chef de l'État, Laurent Esso, par Mgr Jean Mbarga

pasteurs, toutes confessions confondues, de réitérer la place prépondérante qu'occupe la foi dans toute œuvre humaine. Une initiative qui s'inscrit dans la mouvance engagée depuis quelques années par ces hommes et qui porte manifestement des fruits, pour ne pas dire qu'elle crée des vocations.

En mi-décembre 2017, des responsables religieux des principales confessions du Cameroun, s'étaient déjà rassemblés en la cathédrale de Yaoundé, afin de prier ensemble pour lancer un appel commun à la paix et au dialogue. Ils avaient, à l'occasion, appelé les Camerounais à être des «artisans de paix» dans leur pays. Le 21 du même mois, le siège de la Conférence épiscopale nationale (Cenc) accueillait le Forum national des religions au Cameroun placé sous le thème : «Chrétiens et musulmans, ensemble pour le dialogue social sur la situation dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest». Musulmans, catholiques, protestants, orthodoxes, avec la présence remarquable de l'Association camerounaise pour le dialogue interreligieux et des observateurs pentecôtistes et adventistes du 7^e jour, ont alors réaffirmé la «volonté et [la] détermination de continuer à être solidaires les uns avec les autres pour maintenir une paix et un développement durable dans notre pays».

Les participants, totalement opposés à toute forme de radicalisation, s'étaient également engagés à agir «par la prière, la descente sur le terrain et l'écoute». De même, ils avaient appelé les croyants de toutes les religions à encourager le dialogue, la paix et le vivre ensemble, recommandant par ailleurs la tenue d'états généraux sur le dialogue entre le pouvoir, les partis politiques, la société civile et les religions. Dans la foulée, des cultes interreligieux, dédiés à la paix et la réconciliation, se sont tenus le 1^{er} février 2018 à travers le pays.



Laurent Esso allume un cierge à l'autel



Échanges francs entre le garde des Sceaux et le Mgr Jean Mbarga à la Basilique de Mvolyé

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

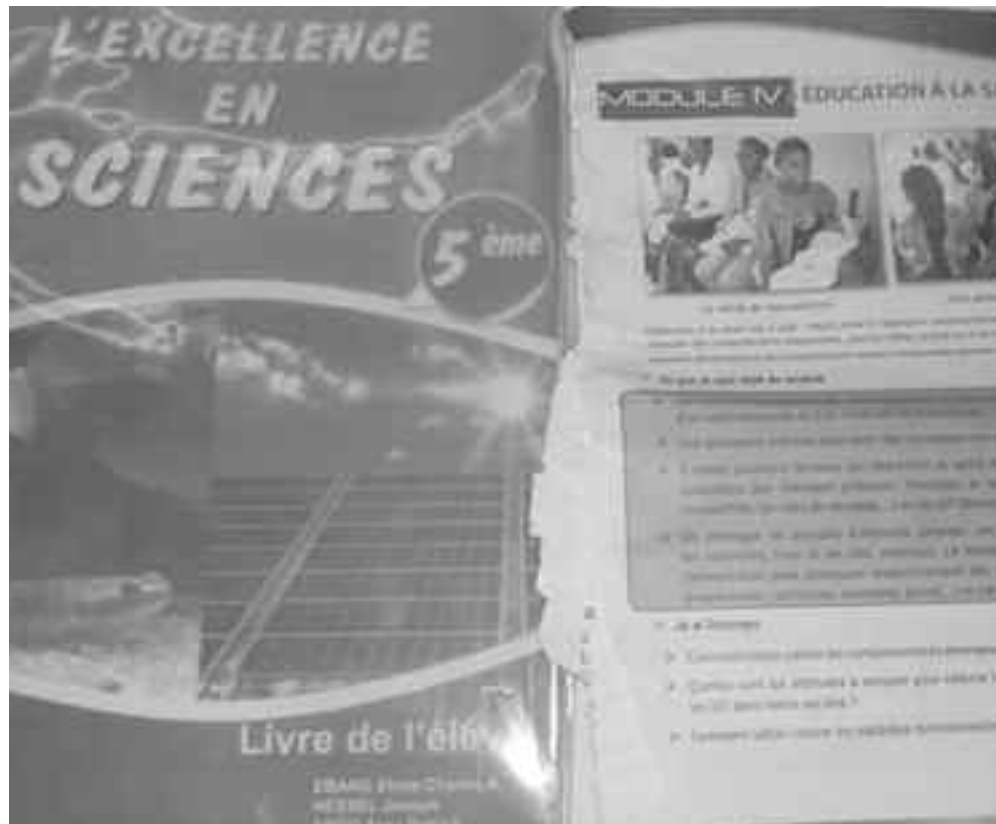
Nalova Lyonga retire le module satanique de «L'Excellence en sciences» de 5e

Sur instruction du Minesec, le Conseil national d'agrément a demandé le retrait du manuel à l'éditeur, indique le communiqué rendu public, hier.

Michel Tafou

La page de la polémique autour du livre de sciences de la classe de 5e «L'Excellence en Sciences» est définitivement tournée. Dans un communiqué signé des soins de son président, Jean-Paul Komon, daté et rendu public, ce lundi 12 octobre, le Conseil national d'agrément des matériels scolaires et des matériels didactiques informe la communauté éducative du retrait du manuel du marché. «Suite à une instruction de Mme le ministre des Enseignements secondaires datée du 17 septembre 2018, il a été demandé à l'éditeur de l'Excellence en science classe de 5eme de le «retirer du marché et de procéder à une nouvelle édition excluant le module IV intitulé Éducation à la santé : santé de la reproduction», peut-on lire sur le document dont votre journal a reçu copie.

Conscient de la désinformation et autres «Fake news» qui pullulent sur les réseaux sociaux, la rédaction d'Infomatin a sollicité la confirmation du secrétaire exécutif du Conseil, le Pr Marcellin Vounda Etoa. Au cours de l'entretien, l'enseignant, non seulement confirme l'authenticité du document, mais encore explique le mode opératoire. Selon lui, le livre édité par Nmi Éducation et écrit par le collectif Ebang Ehole Charles R, Hessel Joseph, Ango Yves Patrick et Belle Ndana Martin T «L'Excellence



en sciences» de la classe de 5e à polémique, n'est pas retiré des programmes. Il est retiré du marché, renvoyé à l'éditeur afin que ce dernier édite une nouvelle version qui sera dépourvue du module IV intitulé Éducation à la santé : santé à la reproduction.

Lenteur. Si l'on peut se féliciter du retrait du module IV, qui a ébranlé l'ensemble de la République compte tenu de son contenu jugé choquant,

car comportant des enseignements sur l'homosexualité, la sodomie, la fellation ou la zoophilie, il y a cependant lieu de s'interroger sur le retard qu'a accusé le Conseil. Entre les lignes du communiqué de l'organisme, il est indiqué que le ministre des Enseignements secondaires a instruit le retrait de ce livre depuis le 17 septembre. Il s'est donc écoulé près de deux mois avant l'exécution de cette instruction. Néanmoins, l'heureux dénouement

est là, susceptible d'être mis à l'actif de la pétition créée en ligne le 6 septembre pour le «retrait du livre», mais il convient davantage de le considérer comme une autre action salubre de la part du ministre Nalova Lyonga, qui a su prendre la décision en temps opportun et éviter la catastrophe.

Rappelons que pour le compte de l'année scolaire 2018-2019, le livre de Sciences dénommé «L'Excellence en Sciences» a été introduit dans les programmes de la classe de 5e. Son contenu jugé choquant a créé une indignation au sein de la communauté éducative. Par exemple, sur une page de ce livre, il est classé dans un tableau, certaines pratiques déviantes suivies des définitions. Alors que la Sodomy est définie comme étant un rapport sexuel par l'anus ; l'homosexualité est enseignée aux élèves de 5e comme une tendance à éprouver de l'attraction sexuelle pour les personnes du même sexe ; la fellation quant à elle est présentée comme une caresse buccale de l'organe sexuel masculin. Le Cunnilingus n'est pas en reste, l'on explique aux enfants d'environ 10 ans qu'il s'agit de l'excitation des organes génitaux féminins par la bouche et pire, aux mêmes enfants, la zoophilie est présentée comme le rapport sexuel d'un être humain avec un animal. Le comble.

TRANSPORT ILLICITE DE MARCHANDISES

Les contrevenants désormais sanctionnés

C'est la décision qu'entend appliquer à l'immédiat le secteur douanes du Nord.

Nadège Fouejio
(stagiaire)

Les transporteurs surpris avec des marchandises non-déclarées ou prohibées, encourent désormais des sanctions. L'annonce a été faite par le chef secteur douanes du Nord, Séraphin Bello, au cours d'une réunion de concertation avec les transporteurs des marchandises de groupage, le samedi, 03 novembre. En effet, le secteur douanes du Nord entend effectuer des opérations de redressement sur les contrevenants. À en croire la Newsletter (N°065) datée du 05 novembre, la direction générale des douanes (Dgd) entend appliquer immédiatement les sanctions prises à l'encontre de ces transporteurs véreux. À cet effet, indique la Dgd, «En cas d'écart, un redressement sera fait et les quittances de paiement délivrées à la charge des transporteurs». Cependant, il est à noter que des points d'ombre subsistent à propos des critères d'évaluation du redressement qui sera fait sur les contrevenants.



L'on apprend que, cette décision vise à pallier à la recrudescence des actes de transport illicite de marchandises dans le secteur douanes. C'est pourquoi étaient conviés à cette réunion, les acteurs

du secteur des transports, qui représentent une part importante dans l'activité du secteur douanes du Nord. Comme autre point ayant marqué cette rencontre, l'on note la

publication des prévisions budgétaires pour le compte du quatrième trimestre 2018. D'après celles-ci, la Dgd, espère collecter 261,619 milliards de Fcfa au cours des mois d'octobre, novembre et décembre 2018.

Selon des sources bien introduites, le chef secteur douanes du Nord, et ses équipes sont attendus avec un peu plus de deux milliards de Fcfa au cours de cette période. Soit 694 millions de Fcfa au cours du mois d'octobre, 667 millions de Fcfa pour le mois de novembre, et 689 millions de Fcfa au cours du mois de décembre.

D'après les informations recueillies auprès de la Dgd, «les transporteurs ont accepté de collaborer étroitement avec les services des douanes, en vue de développer leur secteur d'activités dans les limites de la légalité» à l'issue de la rencontre. Ces derniers ont également accepté de soumettre leurs cargaisons à l'inspection lors du déchargement.

Dr TABI AKONO François
De Borgia Dieudonné
Inspecteur Général des Formations
Au MINFOP,
Chargé de cours à l'Université de
Yaoundé II. Soa
Tél : 677.19.71.13

Yaoundé, le 07 novembre 2018

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE
PUBLI
CATION DU QUOTIDIEN INFO
MATIN
Tél : 243.29.63.62
Email :
infomatinquotidien@yahoo.com

Objet : Droit de réponse à l'article de sieur Yves Marc
KAMDOUM paru dans l'édition du 18/10/2018
A la page IV intitulé : Yaoundé III Hold-up foncier à Ahala.

Dans votre parution n°399 du jeudi 18 octobre 2018, vous avez publié dans la une de votre journal Info matin, un article dont l'intitulé suit : « Yaoundé III. Hold-up foncier à Ahala l'enseignant du supérieur, TABI AKONO François de Borgia Dieudonné est accusé de filouterie, de trafic d'influence, troubles de jouissance, menaces sous conditions autour d'un lopin de terre situé sur les bordures de la rivière Mfoundi », Page 4, article écrit par Yves Marc KAMDOUM.

En réponse à votre article, j'aimerais d'abord pouvoir relever ce qui suit, pour marquer mon étonnement et même mon indignation :

1. Je suis déjà accusé donc condamné sans avoir été appelé, entendu encore moins jugé ;
2. Vous me traitez d'Enseignant zélé sur quelle base ?
3. Vous dites que la superficie querellée est de 800m² au lieu de 468m² sur quelle base ?

4. Vous me traitez de récidiviste, arguant que les mêmes condamnations que votre « Tribunal » m'a infligées m'ont également été infligées dans une affaire de litige foncier m'opposant à ma famille à Akonolinga au quartier Ndamba. Par quels moyens avez-vous procédé pour partir d'Ahala à Yaoundé et opérer un atterrissage forcé à plus de 120km dans mon village?

5. Vous ne m'avez jamais approché, nous ne nous sommes jamais vu auparavant, vous n'avez même pas pris le moindre soin de vous transporter sur le site querellé ! Pourquoi vous acharnez-vous à me traiter de la sorte, ainsi que toute ma famille avec autant d'indélicatesse, de partialité et de violence ?

6. Pourquoi vous acharnez-vous à porter atteinte à la dignité et à l'honorabilité d'un paisible citoyen ?

Pour éclairer votre lanterne, je dois dire que l'immeuble bâti dont il s'agit a été acquis par vente directe par devant Maître Emmanuel EPEE NDOLO Notaire à Yaoundé, auprès des sieurs BAHNA OWOUNDI Jules Iréné et OWOUNDI BAHNA François Hervé.

D'une superficie de 468m², il est limitrophe :

- Au Nord par une servitude de passage;

- Au Sud par un marécage (partie querellée) ;
- A l'Est par le terrain de Monsieur ESSAMA ESSAMA Gilbert ;
- A l'Ouest par le terrain de Monsieur AMBADA Simon Magloire.

Ledit immeuble a régulièrement fait l'objet d'une mutation au profit de Madame BIWONI NGAH épouse TABI AKONO Honorine Noëlle en date du 05 avril 2006.

Depuis l'acquisition et l'établissement sur ledit immeuble, ma famille et moi n'avons aucun problème avec nos riverains. Une seule et unique chose nous a inquiétés et obligés à engager d'autres aménagements, notamment les remblais de la zone marécageuse. C'était les inondations et la destruction du mur arrière de la barrière donnant sur le lit du Mfoundi et l'effondrement de la cuisine y attenante.

Suite à de violentes pluies ayant occasionné l'inondation de toute la zone y compris notre maison en 2012, nous avons dû déménager non sans compter de très lourdes pertes matérielles enregistrées. Néanmoins, nous avons tenu à sécuriser notre domaine en faisant des travaux de remblais et l'érection d'une nouvelle clôture.

En 2017, au début des travaux d'aménagement du lit du Mfoundi, un individu s'est alors présenté à moi prétextant qu'il était le fils du propriétaire originaire de la parcelle que j'occupe. Au cours de notre conversation, ce dernier a dit ne pas maîtriser les limites des terres dont disposait son père et qu'il souhaitait avoir des éclairages sur mon occupation.

En réponse à cette sollicitation, je lui ai dit que je n'ai pas acquis le terrain auprès de son père et que ma parcelle non seulement est immatriculée, mais aussi débouche sur la rivière Mfoundi. Question de lui dire de façon claire que je n'avais rien à négocier et à partager avec lui.

Quelle n'a pas été ma surprise d'être alerté par les locataires de ma villa qui connaissaient bien les limites de mon domaine qu'un individu s'est présenté avec un géomètre et a planté des bornes sur le versant arrière de ma parcelle et a fait des traçages au sol en signe d'implantation d'une maison.

Rendu sur les lieux accompagné du Chef de bloc, Monsieur OKENE Richard ainsi que de l'Huissier de Justice, un procès-verbal de constat a été établi en date du 04 août 2018. Pendant que nous y étions, sieur OKENE Richard a déclaré sans équivoque que c'est sieur NDZANA ESSOUMA Joseph qui est l'auteur de ces atteintes et autres troubles à la propriété foncière, soutenant que ce dernier réclame la parcelle arrière de mon immeuble comme étant la sienne, c'est-à-dire (la partie restante du terrain de son père). Le Chef de bloc nous a par la même occasion communiqué les coordonnées téléphoniques de sieur NDZANA ESSOUMA Joseph qui se sont avérées erronées.

Face à la persistance de sa nuisance notamment l'empêchement de réaliser les travaux d'aménagement que j'ai entrepris dans mon domaine, j'ai été obligé de lui servir une sommation de cesser le trouble en date du 12 Octobre 2018 par le Ministère de Maître MAH Ebenezer Paul, Huissier de Justice à Yaoundé.

Au moment de la signification dudit exploit auprès du Chef de bloc sieur OKENE Richard, ce dernier m'a informé que l'affaire était déjà portée par sieur NDZANA ESSOUMA auprès du Sous-Préfet de l'Arrondissement de Yaoundé III et que la convocation y relative était entre ses mains.

Déférant à cette convocation le 16 Octobre 2018 à 13 heures, j'ai trouvé que Monsieur le Sous-Préfet était en réunion au MINAT, néanmoins, j'ai présenté mon titre de propriété à son représentant, Monsieur MBARGA, qui m'avait reçu.

Deux jours plus tard, après exploitation des informations à lui fournies dans le cadre de ma sommation, sieur NDZANA ESSOUMA Joseph et ses acolytes ont fait paraître dans votre journal «Info Matin» l'article susvisé. Chose qui sera par la suite confirmée par les déclarations de NDZANA ESSOUMA Joseph par devant le Sous-préfet de Yaoundé III au cours de l'audience de tentative de conciliation qu'il a présidée dans ses bureaux le jeudi 1er novembre 2018 à partir de 14 heures en présence du Chef de bloc, sieur OKENE Richard et

de ses deux notables.

Il y a cependant lieu de relever que pendant de longues années où nous avons subi les inondations et d'importantes pertes matérielles, personne ne s'était présenté à nous pour revendiquer quoi que ce soit ou pour nous assister. Nous n'avons pas eu connaissance de l'existence d'une famille originaire du domaine où nous sommes établis et encore moins eu vent de celle de sieur NDZANA ESSOUMA. Nous sommes seulement surpris par l'irruption, soit onze (11) ans plus tard (2006-2017), de ce dernier et du Chef de bloc OKENE Richard, qui prétendent se passer pour les ayants-droit du soi-disant propriétaire originaire de la parcelle avec lequel nous n'avons eu aucun contact et qui manifestement dans leur démarche, voudraient s'accaparer du domaine artificiel de l'Etat pour assouvir leur boulimie foncière. Bien plus, le terrain dont il s'agit, débouche dans sa partie Sud sur un marécage dont je suis l'usufruitier naturel. Il n'a jamais existé de lot derrière ma parcelle qui donne sur la rivière Mfoundi. Par conséquent, je ne suis limitrophe à personne du côté Sud, ou comme je l'ai relevé plus haut, a dû nécessiter de lourds investissements afin de maintenir mon domaine et la villa qui s'y trouve en sécurité jusqu'à ce jour.

En conclusion, vous n'êtes pas sans ignorer les dispositions pertinentes des articles 52 et 68, 53 et 69, loi de 1990 portant sur la communication sociale au Cameroun sous le joug desquels vous ployez pour n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires avant la publication de votre article qui porte atteinte aux droits fondamentaux d'un individu.

Monsieur le Directeur, après ces quelques éclairages, je vous saurai gré et vous supplie de bien vouloir publier dans les mêmes formes, conditions et délais légaux, mon droit de réponse tout en reconnaissant votre indélicatesse et amateurisme sur la gestion de cette affaire, et si vous avez convenance, vous en excusez.

Dr TABI AKONO François BDJ

Note de la rédaction

Le quotidien Infomatin prend acte de votre réaction suite à la publication parue dans l'édition du 18/10/2018, à la page IV intitulé : Yaoundé III Hold-up foncier à Ahala. Toutefois, qu'il nous soit permis de faire les observations suivantes avant. D'abord, une fois votre droit de réponse reçu, nous avons tenté de vous joindre à maintes reprises au N°

677.79.71.13 porté sur le document et indiqué comme étant le votre, sans succès. Grâce à nos investigations personnelles, nous avons pu avoir votre vrai numéro. Toute chose qui a retardé la procédure. Bien plus, le calibre de votre document (8389 signes) est presque le triple de l'article initial en termes de volume, alors qu'il aurait dû épouser le même calibrage, conformément à

la réglementation en vigueur en la matière. En conséquence, le document faisant office de droit de réponse à nous parvenu est publié dans l'édition 414 de notre journal, dans les mêmes formes que le papier initial. Par la même occasion, la rédaction d'Infomatin vous laisse la responsabilité de vos écrits et de leur teneur.

VIVRE-ENSEMBLE

La philosophie mise à contribution

Le terme «philosophie» au sens premier désigne les croyances, la vision du monde, la conception de la réalité d'un homme ou d'une collectivité humaine déterminée. Selon les penseurs, la philosophie n'est pas uniquement comprise comme une réflexion théorique, mais comme une manière de vivre car, elle porte sur le monde un regard conscient, averti des tenants et aboutissants de la manière dont les individus vivent et interagissent les uns avec les autres dans la société. La philosophie, cette science qui est aussi enseignée à l'école est célébrée le troisième jeudi du mois de novembre dans le monde

entier depuis 2002, à l'initiative de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). L'organisme onusien a institué cette journée en 2001, après les attentats des tours jumelles à New York aux États-Unis, lorsqu'elle s'est rendue compte que la recrudescence de la violence dans le monde est due à l'ignorance. Il est question au cours de celle-ci de sortir la philosophie des salles de classes et des amphithéâtres pour la mettre à la disposition de tous, sans distinction d'âge, de sexe, encore moins de culture pour qu'elle puisse introduire la rationalité

dans les comportements humains. Le thème choisi par le ministère des Enseignements secondaires (Minesec) cette année est «philosophie et savoir vivre ensemble.» car, aujourd'hui plus que jamais, la question du vivre-ensemble se pose dans la société camerounaise marquée par le tribalisme, l'individualisme la crise sociopolitique et les replis identitaires. L'édition de ce jour d'Infomatin fait un état des lieux du vivre-ensemble ainsi que le point sur son rôle dans la consolidation de celui-ci au Cameroun.



L'espoir d'une consolidation avec la Cnpbm

Bien qu'une réalité au Cameroun, le vivre-ensemble souffre de plusieurs maux que la Commission Musongue est appelée à gérer.

Henri Bomba

« Le Vivre-ensemble est une réalité sur toute l'étendue du pays, il est néanmoins un construit et reste une quête permanente », avait déclaré le représentant de la région de l'Extrême-Nord à l'occasion de la Session nationale des Carrefours, tenue le 18 mai à Yaoundé. Il s'agissait au cours de ce grand rendez vous de présenter l'état du vivre-ensemble dans les dix régions du Cameroun. De l'avis des portes parole des régions, l'on retient que les Camerounais n'éprouvent aucune gêne à vivre ensemble. Les illustrations sont d'ailleurs légion. Les populations de la région de l'Est par exemple, se sont engagées à se traiter d'égal à égal, à développer leur amour pour la patrie à travers le service d'intérêt général, à développer le bilinguisme et à promouvoir les mariages exogamiques. Dans le Littoral, le Maire Denise Fampou a un témoignage édifiant. Elle dresse un état élogieux de l'intégration et de l'acceptation de l'autre dans cette région. Fille de l'Ouest, elle est à son deuxième mandat, preuve de ce que l'appartenance ethnique n'est pas une barrière. Dans la même lancée, au Nord, il est observable que plusieurs Chefs traditionnels sont issus d'autres régions. Idem pour certains élus locaux qui bénéficient du plébiscite des populations. Bref, sur le triangle



national, il est des Camerounais qui, aujourd'hui, ne sauraient vraiment dire de quelles ethnies ils sont. Mais face à cette embellie, nombreux s'accordent sur les facteurs, ci après, constatés ça et là sur le territoire national et qui mettent à mal le vivre ensemble : le tribalisme, la pauvreté, l'injustice, l'extrémisme religieux ou encore les préjugés ethniques et culturels. Des maux, qui pour certains participants peuvent être éradiqués

en produisant et distribuant les biens dont les populations ont besoin.

La commission. Il faut noter que tout ceci reste superficiel. Les indicateurs de l'état des lieux du vivre-ensemble jusqu'ici ne peuvent en réalité pas être objectifs. Cependant, avec le déploiement de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (Cnpbm), il est possible en temps réel

d'avoir un état exact. Dans une interview accordée à Cameroon tribune en kiosque, édition du 11 janvier, le président de la Cnpbm, Peter Mafany Musongue, avait décliné sa feuille de route pour l'année 2018. «2018 sera une année décisive dans l'existence de la Commission. De prime abord, je vous rappelle que l'année passée, nous avons élaboré notre plan d'action, que le chef de l'État a largement approuvé. Ce plan d'action s'étend sur une période de 18 mois, dont la période butoir est décembre 2018». Mis en place lors de la deuxième moitié de 2017 après sa création par décret présidentiel le 23 janvier 2017, la Commission a mené quelques activités qui rentraient dans le cadre de ce plan d'action. Par exemple, il a été réalisé des visites de courtoisie et de travail aux grands corps de l'État afin de solliciter leur accompagnement. L'activité de grande envergure fut la descente dans les 37 départements ministériels de la République afin de s'assurer de la saine application des dispositions constitutionnelles sur la promotion du bilinguisme. Eu égard au plan d'actions, «cette année, nous allons nous attarder sur l'état des lieux du vivre ensemble au Cameroun», avait alors indiqué Peter Mafany Musongue.

Des menaces qui planent toujours

Caractérisée par une très grande diversité liée à sa kyrielle d'ethnies, sous une influence des cultures francophone et anglophone, le vivre-ensemble au Cameroun tend à être noyauté par divers facteurs.

Joseph. Makon

La philosophie vulgarisée au Cameroun

La vulgarisation est une forme de diffusion pédagogique des connaissances qui cherche à mettre le savoir à portée d'un public non expert. Elle se présente également comme l'ensemble des actions permettant au public d'accéder à la culture, et en particulier aux cultures scientifiques, techniques, industrielles ou encore environnementales, c'est-à-dire aux savoir faire et savoir être de ces disciplines. Cependant, si l'on considère la philosophie comme étant une activité et une discipline fondée sur le questionnement, une interprétation et une réflexion sur le monde, il revient à cet effet de s'interroger au sujet de la politique mise en œuvre par le gouvernement pour vulgariser cette discipline. Déjà sur le plan éducatif, les cours de philosophie dispensés dans les classes de seconde littéraire constituent un nouveau paradigme scolaire qui met fin au monopole des terminales sur cette matière. Dans différents établissements scolaires comme celle de la ville d'Ebolawa, les élèves de secondes littéraires ne cachent pas leur enthousiasme devant cette matière qui les fait tant rêver. Les premiers cours sont dispensés, et les élèves «socratissent» déjà. Mais bien entendu, Socrate, Platon et les autres grands philosophes ne seront plus des personnages inconnus et imaginaires pour les élèves de secondes littéraires. La mesure du ministre des Enseignements secondaires va ainsi davantage libérer les esprits. Dans la même lancée, le concours de la meilleure dissertation philosophie est aussi soumis aux élèves des classes de terminale chaque année, question d'évaluer le niveau de chaque élève au sujet de cette discipline. En outre, des œuvres philosophiques sont aussi mises à la disposition de tous dans les librairies pour permettre à tous ceux qui veulent comprendre la discipline d'être mieux guidés.

Corine Ewolo
(stagiaire)

L'identité culturelle du pays souffre de certains dysfonctionnements qu'on ne saurait occulter. De prime abord, l'on dénombre déjà la multiplicité intérieure de la personnalité camerounaise, la coexistence au plan social de plusieurs modèles culturels et la difficulté d'appropriation du bilinguisme. Tous ces aléas concourent à rendre difficile, le dialogue interculturel et à mettre en péril le vivre-ensemble. D'entrée de jeu, le français et l'anglais, qui constituent deux paradigmes culturels caractéristiques du pays, nourrissent l'envie de division pour la frange qui se dit lésée. En effet, dans le cas où la question anglophone serait celle identitaire et non politique, beaucoup avanceraient que la révolte dans cette partie du pays émane d'un fait. Celui-là où l'«homme anglophone» marginalisé et l'«homme francophone», ne sauraient vivre ensemble et constituer une nation.

Le tribalisme, qui est une sorte de survalorisation de son identité tribale, en rejetant ou niant l'autre tribu, reste aussi une menace permanente sur le vivre-ensemble camerounais. Ce phénomène a failli trouver un terrain fertile pendant la présidentielle 2018 avec une sorte de repli identitaire pendant le vote. Un fléau social qui ignore carrément la méritocratie et l'excellence, que ce soit pour un emploi dans le public ou privé, un concours, un service public... est sans doute à l'origine de l'émergence de l'incivisme et de l'immoralité que l'on observe au quotidien. Mieux, le pays a tendance à devenir un champ de prolifération du clientélisme, de la corruption, du népotisme, du régionalisme et de l'ethnicisme. Religion. Dans le cas de la religion, on observe une forme de fondamentalisme notamment, la montée en puissance des églises de réveil et des musulmans extrémistes dont la menace est tout aussi inquiétante. La doctrine (radicale) alimentée par les prédicateurs de certaines de ces confections religieuses n'est pas de nature à prôner l'union, la paix et la cohésion pacifique chère au régime du renouveau. En clair, ces gourous deviennent une sorte de conseillers matrimoniaux pour les parents et



l'orientation des enfants. Les proches qui n'appartiennent pas à la communauté religieuse sont diaboliques ; et de ce fait, il faut soit les convertir, soit s'en éloigner. Le rejet allant dans les deux sens,

les «born again» ou les personnes appartenant à une religion autre que les classiques sont rejetés. Tout compte fait, l'on espère qu'au fil des années, tous ces goulots d'étranglement qui

font obstacle au vivre-ensemble camerounais seront enrayés par l'action de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.

Les philosophes du monde apportent leur contribution

C'est à la veille de la journée internationale de la philosophie et de la tolérance, en novembre 2016, que le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu), Ban Ki-Moon, a appelé l'être humain à plus de conciliation dans ses rapports avec autrui, et à ne pas se laisser entraîner par ceux qui se nourrissent de la haine et font régner la peur dans nos sociétés.

Rosine Elong
(stagiaire)

Cette exhortation se fait toujours actuelle, en ce sens qu'au lendemain de la période électorale au Cameroun, des tendances séparatistes et des propos tribalistes se font entendre. En synergie avec l'Onu, la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irina Bokova, a appelé le monde à ouvrir des espaces pour la pensée libre, ouverte et tolérante. Elle a rappelé que la philosophie se nourrit du respect, de l'écoute et de la compréhension de la diversité des opinions, des réflexions et des cultures qui enrichissent notre manière d'être au monde. «La philosophie est un art de vivre ensemble, dans le respect des droits et des valeurs communes», a-t-elle souligné. Le patron de l'Unesco indique ainsi que la philosophie est bien plus qu'une simple discipline. «C'est une pratique quotidienne qui aide à vivre mieux, et plus humainement. L'interrogation philosophique, dès le plus jeune âge, s'apprend et se perfectionne, comme une clé essentielle pour animer le débat public et défendre l'humanisme, si malmené par la violence et les tensions du monde», ajoute-t-elle.



Vivre en paix. Pour le philosophe Cornel West, la philosophie est une éthique du vivre-ensemble. La vie se déploie ainsi comme une communion et un vivre-ensemble, possibles uniquement en projetant la paix au cœur des relations mutuelles. Comment bâtir cette paix ? Les écrits de John Locke, Thomas Hobbes, Jean-Jacques Rousseau, Karl Marx, Axel Honneth et Jürgen Habermas, tendent à répondre à cette question. En pensant à la vie sociale en termes de contrat, de lutte ou encore de

consensus rationnel, ces philosophes apportent un éclairage sur la quête de liens sociaux durables et efficaces, pour un vivre-ensemble harmonieux et pacifique. Dans la même lancée, Alain Touraine, philosophe français, quand il pose la question qui le préoccupe dans le titre même de son livre «Pourrions-nous vivre ensemble ?», constate le déchirement des sociétés, des civilisations ou simplement des familles. Ainsi, avec ses confrères, il appelle à la pratique de plus d'humanité et de tolérance.

BOUAYELIHIKI WILLIAM, ENSEIGNANT DE PHILOSOPHIE

«La philosophie se pose comme une urgence...»

Le professeur revient sur le rôle de la philosophie dans la consolidation du vivre ensemble.

Interview réalisée par Annette Mindjié (Stagiaire)

Quel lien peut-on établir entre la philosophie et le vivre ensemble ?

Il faut d'abord noter que dans son étymologie, la philosophie désigne l'amour de la sagesse, il faut entendre, la connaissance des choses, mais aussi l'art de bien vivre. Quant au savoir vivre ensemble, il s'agit de la coexistence pacifique, d'une existence collective, harmonieuse. A partir de là, en tant que l'art de bien vivre, la philosophie s'inscrit en droite ligne avec la recherche d'une communauté où règnent la paix et l'harmonie.

En dehors de la crise dite anglophone, la récente présidentielle a fait surgir le tribalisme qui, pour beaucoup, constitue une menace pour le vivre ensemble au Cameroun.



Dans ce cas, quel rôle peut jouer la philosophie dans la consolidation du vivre ensemble ?

Ebenezer Njoh Mouelle disait : « la philosophie naît des situations troubles ». La réalité, c'est que notre pays

traverse une crise qui fragilise notre socle communautaire. Entre tribalisme d'Etat, tribalisme populaire et même populiste, repli identitaire, sécession. La nation camerounaise souffre profondément dans sa volonté de vivre ensemble et de sa diversité culturelle. Dans un tel climat délétère, la philosophie se pose comme une urgence dans la mesure où elle prône le dialogue, le respect de la différence et des minorités, surtout la tolérance. Ces valeurs prônées par la philosophie constituent le socle et le ciment d'une cohabitation pacifique et harmonieuse. La philosophie se dresse contre les égoïsmes, les injustices et les intérêts particuliers, le tribalisme et la lutte des classes qui représentent les orifices qui désintègrent le vivre ensemble. La philosophie va aux antipodes de ces fléaux en postulant la tribalité, la conscience de classe, la justice, l'égalité et surtout pour l'intérêt général. Le savoir vivre trouve donc dans la philosophie, l'art du dialogue, de la tolérance et du respect de la différence qui peuvent annihiler toutes les velléités sécessionnistes, tribalistes et identitaires.

Pensez-vous que le fait d'avoir introduit les cours de philosophie dans les classes de seconde et terminale peut favoriser l'ouverture d'esprit de la société dans les années à venir ?

L'enseignement de la philosophie dans les classes de seconde est salutaire et représente pour le Cameroun un atout. Car, un nouvel type de citoyens va naître. L'avantage de cette nouvelle réforme pédagogique se trouve justement dans le fait que ça va former les jeunes à la réflexion rigoureuse et à l'esprit critique. Des attitudes qui vont les mettre à l'abri de toute manipulation. Le Cameroun aura dans les prochaines années, des jeunes matures et aptes à dépasser les clivages et les considérations tribales. Un processus de maturation de la jeunesse est en cours au Cameroun à travers la philosophie.

Fabien Eboussi Boulaga

«Vaincre la mort, c'est aussi vaincre la naissance»

Fabien Eboussi Boulaga décédé le 13 octobre à 84 ans est l'un des philosophes africains ayant ouvert les débats sur la décolonisation des pensées. Le Natif de Bafia devient Jésuite en 1955 après des études secondaires au petit séminaire d'Akono. En 1969, il a été ordonné prêtre après des études de théologie d'ethnologie et de philosophie à Lyon. Professeur de philosophie à l'université de Yaoundé puis à l'institut catholique de Yaoundé (1994), Fabien Eboussi Boulaga prédit que la décolonisation se fera en plusieurs étapes dans son ouvrage La Crise du Muntu. Elle consistera à «récupérer le pouvoir colonial sans en changer ni la forme, ni le contenu» puis au questionnement de l'héritage colonial notamment la démocratie, la religion.

Œuvres : *La Crise du Muntu*, 1977, Éditions Présence africaine
Christianisme sans fétiche, 1981, Présence africaine
La Démocratie de transit au Cameroun, 1997, éditions L'Harmattan



Marcien Towa

«Notre projet : une Afrique libre dans un monde libéré»

Célèbre pour avoir publié un essai critique sur Senghor avec Léopold Sédar Senghor : Négritude ou Servitude ? Marcien Towa décédé le 2 juillet 2014 à l'âge de 83 ans a enseigné à l'École normale supérieure de Yaoundé de 1962 à 2006, recteur de l'Université de Yaoundé 2 Soa (de janvier à octobre 1993) et maire d'Elig-Mfomo (1996-2002). Marcien Towa pense que la politique est un théâtre entre les concepts de puissance et de liberté. Les relations politique-individu et État sont des rapports où chaque partie exprime sa puissance, ou sa volonté d'accéder à la puissance. Prônant pour l'unité africaine, il pense que le continent «devrait mettre sur pied une unité politique aux dimensions de notre temps» afin d'aboutir à une «Afrique libre dans un monde libéré» en 1971 au lendemain des indépendances.

Œuvres : *L'idée d'une philosophie négro-africaine*, 1979, Editions Cle
Identité et Transcendance, 2001, L'Harmattan
Histoire de la pensée africaine (posthume), 2015, Éditions Cle

Ebenezer Njoh-Mouelle

«L'unité africaine n'est pas une fin en soi, elle doit être recherchée en tant qu'instrument et moyen en vue du développement rapide et efficace de toutes les régions d'Afrique»

Ayant fait ses études secondaires au lycée général Leclerc de Yaoundé où il obtient le Baccalauréat en juin 1959 puis en France pour poursuivre ses études supérieures, ce docteur d'État de lettre et sciences humaines de la Sorbonne est devenu célèbre par son premier livre De la médiocrité à l'excellence, où il analyse les phénomènes qui entravent le développement du Cameroun et les moyens d'y remédier. Ses démonstrations sont servies par une culture vaste prenant ses racines dans la philosophie grecque, romaine et européenne. Ce livre fait actuellement partie des ouvrages étudiés au programme de terminale du Cameroun.

Quelques Œuvres : *De la médiocrité à l'excellence (Essai sur la signification humaine du développement)*, 1970, Éditions Cle
Développer la richesse humaine, 1980, Éditions Cle en coédition avec Nena
Transhumanisme, Marchands de science et Avenir de l'homme, 2017, L'Harmattan



En marge des normes sociales

Les philosophes ont souvent été considérés comme des rêveurs ; ceux-là qui ont une tendance à piétiner les valeurs morales reconnues par tous. Dans ce cas, le vivre-ensemble n'est point la chose la mieux partagée. C'est les cas par exemple des anarchistes dont les partisans refusent tout pouvoir ou toute autorité. Dans ce courant de pensée, à en croire par exemple Nietzsche, «Dieu est mort». Ce qui supposerait que l'on peut faire tout ce qu'on désire, au grand mépris de l'existence d'autrui. Un mauvais exemple, qui enseigné aux élèves, non encore matures sur la question, peuvent prendre cela pour modèle. Selon Hobbes, un autre philosophe de la même trempe, «L'homme est un loup pour l'homme» ; ce qui prônerait l'adoption d'une attitude belliqueuse par certains qui prendraient cette assertion pour parole d'évangile, et qui rendraient le vivre-ensemble impossible. Par ailleurs, dans ce même sillage, les courants généraux comme le matérialisme, l'existentialisme et le Cynisme, ont également des bases contraires au vivre-ensemble. Respectivement, pour le premier, il s'agit d'une doctrine qui rejette en général l'existence de Dieu, de l'âme, de l'au-delà. La conscience ne serait donc qu'un phénomène second, à rattacher à la matière. La deuxième (avec Pascal, Sartre, Camus pour adeptes), elle, considère l'homme comme une autoproduction libre, seule dans un univers sans Dieu. Or une vie sans croyance à l'existence d'un être suprême amène l'adepte à placer son égoïsme au dessus de tout et de tous. La dernière doctrine (Diogène comme adepte), quant à elle, consiste à rejeter les conventions sociales et morales communément admises. Pourtant, l'homme est un être social qui doit respecter celles-ci, afin de préserver la paix et l'amour.

Carole Oyono (stagiaire)

HYDROÉLECTRICITÉ

La vraie histoire du barrage de Nachtigal

Sur instruction du président de la République répercutée à l'alors Minee, la structuration du projet commence en 2012.

Nadine Bella

Ce sera à coup sûr le premier chantier majeur du «septennat des grandes opportunités» de Paul Biya. En fin de semaine dernière à Paris et sur très hautes instructions du chef de l'État, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, accompagné de son collègue de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, a signé les accords relatifs au financement de la construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal amont (région du Centre). Prévu pour durer 57 mois, les travaux y relatifs débuteront en fin décembre 2018. Cet ouvrage, d'une capacité de 420 mégawatts et d'un coût global d'environ 786 milliards de francs, représentera, à sa mise en service, 30% de la capacité installée de l'énergie électrique au Cameroun. Encore une avancée notable, dans le champ du développement, pourrait-on dire. Mais ce que les Camerounais, au-delà de cette annonce, savent moins, c'est que l'aboutissement de Nachtigal relève d'un long parcours, tant en termes de diplomatie que de gages de rentabilité. Pour réussir en effet à mobiliser des partenaires aussi sérieux que la Société financière internationale (Sfi-groupe Banque mondiale), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Bird), la



Présentation de la maquette du barrage de Nachtigal

Électricité de France (Edf) ou encore des banques locales telles que la Standard Chartered Bank (SC), la Société générale Cameroun (Sgc), la Société commerciale de banque (Scb), la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec), le gouvernement a dû user de tact et de méthode. Les études dudit barrage, situé sur le fleuve Sanaga et qu'on peut considérer comme les prémices, sont réalisées entre 2012 et 2015, sous la supervision

d'un comité de pilotage placé sous la tutelle du Minee, alors dirigé par Basile Atangana Kouna. Au terme de cette procédure capitale, le même chef de département signera, en présence du Premier ministre et avec les autres partenaires au projet que sont Edf (représentée par Michel Roussin, ancien ministre français de la Coopération, alors conseiller spécial du Pdg de l'entreprise), le groupe canadien Rio Tinto Alcan et la Sfi, l'accord de

développement du projet. En octobre 2005, déjà, le gouvernement et le Rio Tinto, leader mondial de l'aluminium et détentrice de 46,7% de la Compagnie camerounaise de l'aluminium (Alucam), avaient signé une lettre d'intention portant sur des études techniques et d'impact environnemental, mais aussi un processus de consultation des parties prenantes visant à établir la faisabilité du projet.

L'ire de Rio Tinto

Un coup d'éclat surviendra octobre 2014 lorsque Rio Tinto Alcan annoncera sa décision de quitter l'actionariat d'Alucam au 31 décembre de la même année. Le Réseau associatif des consommateurs de l'énergie (Race) attribuera alors ce coup de sang au dessaisissement de la multinationale canadienne du projet Nachtigal au profit d'Edf. Dans un rapport d'enquête, cette organisation non gouvernementale indique en effet que «ce départ précipité» semble être indirectement lié à la signature, le 10 juillet 2014, d'un accord entre le dernier opérateur cité et l'État du Cameroun. Laquelle convention, croit alors savoir le Race, cède effectivement tous les droits pour le développement de ce projet à l'opérateur français, ainsi que la construction d'une portion de ligne de transport d'énergie

électrique de 225 kilowatts longue de 50 kilomètres. «L'exécution de cet ouvrage par Edf au détriment d'Alucam n'est certainement pas étrangère à cette décision du groupe Rio Tinto Alcan de quitter le Cameroun», soutient le Race. Plusieurs mois de passage à vide s'écouleront, l'équipe managériale du Minee s'employant alors à démonter les écueils et à proposer de nouvelles pistes au chef de l'État. De son côté, Paul Biya, indiquent des sources introduites, instruira au fur et à mesure, apportera de nouvelles orientations là où il le faut, s'informant sans cesse auprès du ministre de tutelle afin qu'aucun grain de sable ne vienne enrayer la mécanique. En juillet 2016, la mise en place de la société de projet, dénommée Nachtigal Hydro Power Company (Nhpc), destinée à la construction du barrage

Nachtigal, se matérialise à travers la signature, à Yaoundé, du pacte des actionnaires entre l'alors Minee, d'une part et le président-directeur général du groupe Edf, Jean Bernard Lévy. Le financement du chantier, quant à lui, sera bouclé en juin 2017 à Paris au cours d'une conférence des bailleurs de fonds, présidée par Basile Atangana Kouna et qui regroupera les bailleurs de fonds avec lesquels Louis Paul Motaze a signé les accords de financement à Paris, vendredi dernier. Il convient de noter que les différents bailleurs de fonds avaient subordonné la signature de ladite convention à l'extension de la concession de l'opérateur Eneo, qui a été autorisée par le président de la République au deuxième trimestre de l'année en cours. La situation s'étant finalement

débloquée, Eneo et l'État du Cameroun signeront un avenant à leur contrat actuel, le prolongeant jusqu'en 2031. Un accord d'achat d'énergie couvrant la totalité de la production future est également conclu dans la foulée entre Nhpc et Eneo. Faudra noter que, outre et l'exploitation des aménagements hydroélectriques, le projet prévoit la construction d'une ligne de transport d'électricité jusqu'à Nyom, Yaoundé. Ainsi qu'on peut le constater, le «septennat des grandes opportunités» était déjà en marche avant l'heure. Et, en ce lendemain de la présidentielle du 7 octobre, occasion qui aura permis aux Camerounais d'exprimer leur liberté en toute quiétude, l'histoire ne voudrait-il pas qu'on retienne de Paul Biya, l'image de celui qui aura apporté et la démocratie et le développement à son pays...

EVALUATION DU PEF

Le Fmi note des avancées

Face à la presse, hier au ministère des Finances (Minfi), Corine Deléchat a annoncé une légère hausse de l'indice de croissance économique du pays qui pourrait permettre un décaissement de 46 milliards de francs Cfa.

Annette Mindjié
(Stagiaire)

Arrivée en fin de mission dans le cadre de la troisième évaluation des performances du programme économique et financier triennal sous Facilité élargie de crédit (Fec), l'équipe du Fonds monétaire international (Fmi) a donné un point de presse ce 12 novembre au ministère des Finances, en présence de Louis Paul Motaze, patron des lieux. Il était question pour Corine Deléchat, Chef de la délégation, de dresser le bilan des performances de l'économie nationale camerounaise en 2018. Ainsi, au terme de son séjour qui aura duré 7 jours, la mission a noté quelques avancées qui pourraient permettre au pays d'obtenir un décaissement de 46 milliards de francs Cfa. «Nous avons conduit des discussions au titre de la troisième revue sous facilités élargies de crédit. Au terme des discussions, nous sommes arrivés à un accord qu'on appelle un référendum qui, au niveau du staff, va nous permettre de présenter la revue au conseil d'administration en mis décembre, cela permettra alors un décaissement d'environ 46 milliards de francs Cfa, 85 milliards au total pour l'année, et 140 milliards depuis le début du programme en déboursement du fonds monétaire.» confie la chef de mission.



Dépassement. Revenant sur la situation économique du pays, le Fmi dit avoir observé une reprise graduelle de la croissance en 2018. Celle-ci s'élève 3,8% en 2018 contre 3,5 en 2017, soit une hausse de 0,3%. À en croire les représentants de l'institution, ce progrès a été possible grâce aux travaux de

préparation de la Coupe d'Afrique des nations 2019(Can), qui rentrent dans les activités non pétrolières «relativement dynamiques». Pour maintenir le cap, il a été recommandé au gouvernement camerounais, en ce qui concerne les perspectives pour 2019, de continuer à rebondir de 4,4% de

croissance. «L'inflation reste maîtrisée, on est aux environs de 1%. Dans le cadre du programme avec le Cameroun, la conclusion satisfaisante de la revue permettra également le décaissement d'environ 300 milliards de francs Cfa en appui budgétaire de la part des partenaires du Cameroun ; c'était vraiment un enjeu important pour la revue. L'important pour la bonne tenue de la réunion du conseil c'est que le gouvernement s'assure de respecter les objectifs en termes de déficit budgétaire pour 2018, donc d'éviter les dépassements qu'on avait eu en 2017, au niveau de la loi de finances 2019, d'avoir une loi de finances qui soit également en ligne avec les objectifs du programme.» a rappelé Delechat.

Conclu le 26 juin 2017, pour la période 2017-2019, le programme économique entre le Cameroun et le Fmi prévoit la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes budgétaires, ainsi qu'un appui budgétaire global d'un montant de 680,7 millions de dollars Us, soit environ 378 milliards de francs Cfa. Pour cette troisième évaluation, la délégation du Fmi a eu différentes réunions techniques avec plusieurs entités étatiques pour s'enquérir profondément de la situation macroéconomique et budgétaire du pays.

BALANCE COMMERCIALE

Le Cameroun enregistre un déficit de 818,1 milliards

C'est ce que révèle la note rendue publique par l'Institut national de la statistique (Ins), hier à Yaoundé, pour le compte du premier semestre 2018.

N. F
(stagiaire)

La balance commerciale du Cameroun a enregistré un déficit de l'ordre de 818,1 milliards de Fcfa au premier semestre 2018. Ce qui représente une augmentation de 437,7 milliards de Fcfa, soit un taux de +115,1% par rapport au premier semestre 2017. Selon la note sur le commerce extérieur du Cameroun au premier semestre 2018, publiée lundi, 12 novembre par l'institut national de la statistique (Ins), cette aggravation du déficit commercial résulte d'une augmentation des importations de 20,8% et d'une diminution des exportations de 16,8% par rapport au premier semestre 2017. «Pour ce qui est des dépenses d'importation du Cameroun, leur valeur s'élève à 1612,7 milliards de Fcfa pour 4,2 millions de tonnes de marchandises, enregistrant ainsi des hausses de 20,8% en valeur et 27,2% en quantité par rapport au premier semestre 2017», indique l'Ins. Selon cette dernière, l'augmentation des dépenses d'importation résulte de l'accroissement des dépenses



d'importation des huiles brutes de pétrole soit 829% du fait de la reprise des activités de la Société nationale de raffinage (Sonara). Cette hausse exponentielle d'importation, résulte également

des dépenses d'importations des céréales dont 19% concerne uniquement le riz, 26% les poissons et crustacés, 16% les produits pharmaceutiques et 16% les carburants et lubrifiants.

À en croire la note, les recettes d'exportation quant à elles se chiffrent à 794,6 milliards de Fcfa pour 2,5 millions de tonnes de marchandises, enregistrant ainsi des baisses de 16,8% en valeur et 24,7% en quantité par rapport au premier semestre de l'année précédente. Cette baisse observée, apprend-on, est due à un repli des ventes de certains principaux produits d'exportation. Il s'agit essentiellement des huiles brutes de pétrole (-33,8%), de l'aluminium brut (-32,8%), et du caoutchouc brut (-33,1%). Cette baisse à l'exportation concerne aussi le cacao et le café. Ainsi, l'on enregistre une baisse de -13,4% pour le cacao brut en fèves, -89,4% pour la pâte de cacao, -90,4% pour le beurre de cacao et -30,1% pour le café.

En rappel, au premier trimestre de l'année en cours, la balance commerciale du Cameroun a enregistré un déficit de 253,4 milliards de Fcfa, soit une hausse de 159,5 (+169,7) par rapport à la même période un an auparavant.

Brèves

ÉLIMINATOIRES CAN TOTAL 2019

La Caf annule les matches de la Sierra Leone

La Confédération africaine de football (Caf) a annulé les deux matches consécutifs de qualification de la Sierra Leone pour la Coupe d'Afrique des Nations contre le Ghana. Selon la Caf, les rencontres ont été annulées car la Sierra Leone ne remplissait pas les conditions pour la levée de suspension imposée par la Fifa à la Fédération de football nationale (Sifa). Toutefois, la Caf n'a pas encore précisé si les points des deux rencontres seront attribués au Ghana. Elle se prononcera ultérieurement sur les deux derniers matches de qualification de l'équipe contre le Kenya et l'Éthiopie. La Fifa reproche aux autorités de ce pays d'avoir suspendu la présidente de la fédération et le secrétaire général, impliqués dans une affaire de corruption ; ou le règlement Fifa interdit toute ingérence des États dans la gestion des fédérations nationales de football.

NBA

Joël Embiid parmi les meilleurs de l'histoire des Sixers

Ce vendredi, l'intérieur camerounais, épaulé par Ben Simmons (22 pts, 13 passes), a ainsi sorti le grand jeu. Face à Charlotte, il a marqué 42 points, capté 18 rebonds et permis aux Sixers de signer leur quatrième victoire en cinq matches. En plus de cela, il a arraché l'égalisation avec un tir primé à 35 secondes de la fin, après avoir vu les Hornets effacer 21 points de retard. D'après Justin Kubatko de Stat Muse cité par parlons-basket.com, il faut remonter en 1969 pour voir un Sixer réussir une performance avec au moins 42 points et 18 rebonds à l'arrivée. Il s'agissait de Billy Cunningham. Mais ce n'est pas encore terminé, puisque toujours selon Kubatko, Embiid est le premier joueur de sa franchise depuis Charles Barkley à compiler plusieurs matches avec au moins 40 points et 10 rebonds dans une même saison. La semaine dernière face aux Clippers, le pivot avait déjà compilé 41 points et 13 rebonds.

CAN 2019

Les inspecteurs à Bafoussam

La 4e visite d'évaluation des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de la Can 2019 a débuté dimanche par les chantiers de Yaoundé. Arrivée samedi 10 novembre, la délégation va séjourner au Cameroun jusqu'au 15 novembre. Hier, les experts de la Caf et son secrétaire général se sont rendus sur les chantiers du site de Garoua. Bafoussam accueille ce jour les experts de la mission d'inspection de la Caf et Douala prendra le relais demain. Après cette 4e et dernière mission et sur la base de l'ensemble des rapports des différentes missions d'inspection, la Caf rendra son verdict fin novembre sur la capacité du pays à abriter la compétition qui démarre dans 7 mois (du 13 juin au 15 juillet 2019).

LIONS INDOMPTABLES

Oyongo Bitolo forfait pour la double confrontation

Le latéral droit des Lions Indomptables blessé au genou ne pourra pas discuter les matches contre le Maroc comptant pour la 5e journée des éliminatoires de la Can 2019, et face au Brésil les 16 et 20 novembre.

Mamie Tinguetin
(stagiaire)

Le joueur de Montpellier forfait pour cause de blessure au genou avait également été forfait lors des rencontres de Ligue 1 avec son club ces deux dernières semaines. Michel Der Zakarian entraîneur de Montpellier avait qualifié cette blessure de «petite inflammation au genou». Pour compenser son absence, Clarence Seedorf a immédiatement convoqué, Joyskim Dawa (22ans), sociétaire de Mariupol(Ukraine). Comme le prévoit l'agenda, les Lions Indomptables ont pris leur quartier à l'hôtel Farah Maghreb de Casablanca dimanche 11 novembre 2018 où le sélectionneur a tenu sa 1ère réunion avec son staff technique au soir de leur regroupement. On note à Casablanca la présence d'Arnaud Djoum, Petrus Boumal, Stéphane Bahoken, Jean-Armel Kana Biyick et Jeando Fuchs. La liste des joueurs devant prendre part au match comptant pour la 5e journée des éliminatoires de la Can 2019 face au Maroc le 16 novembre à Rabat, et au match amical contre le Brésil le 20 novembre est constituée des nouvelles figures et des absences. Jeando Fuchs sociétaire de Sochaux en France (club de Ligue 2) connaît sa toute première sélection en équipe nationale du Cameroun. En effet, la nouvelle recrue a été championne d'Europe avec l'équipe de France des moins de 19 ans en 2016. Le Franco-camerounais de 21 ans a donc décidé d'arborer les



couleurs du Cameroun en sélection fanion. Jean-Armel Kana Biyick fait son come-back depuis l'infructueuse aventure de la Coupe du monde 2014 au Brésil. Arnaud Djoum champion d'Afrique 2017 qui n'a plus été convoqué après les matches éliminatoires de la Coupe du Monde Russie 2018, revient après une longue blessure. Au rang des absents, Paul Georges Ntep, Vincent Aboubacar et Rames Akono, pourtant retenus pour la double confrontation contre le Malawi en

octobre dernier dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2019. Le dernier en lice a été convoqué par Rigobert Song chez les U-23 dans la perspective du match face au Tchad, qualificatif pour la Can de la catégorie. Liste des 23 convoqués par Clarence Seedorf contre le Maroc et le Brésil. Gardiens : André Onana (Ajax aux Pays-Bas) Idriss Carlos Kameni (Fenerbahçe en Turquie)

Fabrice Ondo (Oostende en Belgique)
Défenseurs :
Fai Collins (Standard de Liège en Belgique)
Ngadeu Ngadjui (Slavia de Prague en République Tchèque)
Oyongo Bitolo (Montpellier en France)
Jeando Fuchs (FC Sochaux Monbeliard en France)
Yaya Banana (Panionios en Grèce)
Jérôme Onguene (Red Bull de Salzbourg en Autriche)
Gaëtan Bong (Brighton en Angleterre)
Jean Armel Kana Biyick (Kayserispor en Turquie)
Milieux de terrain:
Zambo Anguissa (Fulham en Angleterre)
Georges Mandjeck (Maccabi Haifa en Israël)
Pierre Kunde Malong (Mayence en Allemagne)
Petrus Boumal (Ural en Russie)
Arnaud Djoum (Hearts FC)
Attaquants :
Stéphane Bahoken (Angers en France)
Eric Choupo (PSG en France)
Toko Ekambi (Villarreal en Espagne)
Fabrice Olinga (Moeskron, Belgique)
Jacques Zoua (Astra Giurgi)
Clinton Njie (Marseille en France)
Christian Bassogog (Henan Jianye en Chine)
Mamie Tinguetin (stagiaire)

COUPE DU MONDE URUGUAY 2018

Les Lionnes cadettes en compétition

L'équipe du Cameroun avec celles du Ghana et d'Afrique du Sud représentent le continent dans cette compétition qui débute ce jour.

M. T
(stagiaire)

Le Cameroun va évoluer dans la poule C, constituée des favoris avec une première rencontre face aux États-Unis, champions de la Confédération de Football d'Amérique centrale et des Caraïbes, demain à 18 heures. Les filles de Stéphane Ndzana vont s'expliquer samedi 17 novembre 2018 à 23 heures avec l'Allemagne, vice championne d'Europe et finir la phase de poule contre la Corée du Nord, championne du monde en titre le 21 novembre à 21 heures. L'équipe nationale de football féminine du Cameroun des moins de 17 ans a terminé la dernière phase de sa préparation au Brésil avec une victoire. Mercredi dernier, elles ont battu 2-1, le Ghana, également qualifié pour le Mondial uruguayen. Avant cette victoire, les cadettes ont essuyé deux défaites, l'une face à leur homologue brésilienne 0-6, l'autre contre les Corinthians (club de première division du championnat brésilien), 1-5. Les rencontres d'évaluation ont permis au sélectionneur



d'apprécier le niveau réel de son équipe dans les conditions de grande compétition. Il est ressorti de ces matches que l'équipe de Stéphane Ndzana connaît des difficultés au niveau du bloc offensif qu'il s'est efforcé de corriger avant le début de la compétition. D'autres réglages devraient également être effectués, selon l'entraîneur. «Ce n'est pas le score qui était

important pour nous mais de voir les filles jouer et savoir qui peut vraiment défendre les couleurs en titulaire. Nous avons vu les défaillances et nous allons rectifier. Nous allons retravailler au niveau de la défense, sur le pressing et changer certaines joueuses pour la performance que nous voyons», a-t-il confié au terme de la rencontre contre le Brésil. Stéphane Ndzana, l'entraîneur de

l'équipe, avait donné ses impressions au lendemain du dévoilement des affiches au Poste national. «On a l'Allemagne qui cause beaucoup d'ennuis et la Corée du nord qui est tenante du titre. Ça dépendra de la préparation, mais je crois que nous avons une équipe capable et nous sommes très ambitieux», a-t-il déclaré. Pour Viviane Mefire, capitaine de l'équipe, l'expérience nécessaire a été acquise durant les précédentes compétitions. «Depuis la qualification, on attendait de connaître nos adversaires question de jauger et de savoir dans quel état d'esprit on devait se préparer. L'Allemagne était dans notre poule en Jordanie et nous avons été battues par 3 buts à zéro. La première fois nous étions des novices et au-delà de l'échec nous avons beaucoup appris et je pense qu'on a déjà un peu d'expérience pour pouvoir tenir tête à ces grandes nations», a expliqué la capitaine, qui pense que si le Cameroun participe à ce rendez-vous des meilleurs c'est parce qu'il a des arguments à faire valoir.

YAOUNDÉ

Une quête lancée par le Cjarc pour les aveugles

L'opération «200 aveugles, 200 cannes blanches» lancée par le Club des jeunes aveugles réhabilités du Cameroun (Cjarc), s'achève le 9 décembre, pour mobiliser cet outil qui aide la frange à se déplacer avec autonomie.

Carole Oyono
(stagiaire)

La canne blanche représente les «yeux» du non-voyant. Pourtant, cet outil coûte cher et demeure difficile à trouver dans le pays. C'est pour cette raison que depuis quelques années, le Cjarc a dans un premier temps, implémenté l'opération «100 aveugles, 100 cannes blanches». Il s'agissait en fait de mobiliser 100 cannes blanches et de les distribuer aux non-voyants le jour de la célébration de la journée internationale dédiée à cet outil. Celle-ci qui se tient chaque 15 octobre. Cette année, les objectifs ont été revus à la hausse, parce que l'année dernière 117 cannes blanches ont été mobilisées pour 169 personnes déficientes visuelles. Une réalité qui a rendu difficile la distribution en question. Ainsi, à l'occasion de la célébration de son 30^e anniversaire, le Cjarc a décidé d'élever le quota de mobilisation à 200. L'objectif est donc de mobiliser des ressources pour acquérir des cannes blanches. Ces dernières seront solennellement distribuées aux personnes à déficience visuelle le 9



décembre. À en croire Coco Bertin Mowa, Directeur général dudit centre, l'opération va bon train, car un don de 100 cannes blanches a déjà été reçu par le club. Aussi, le directeur tient à encourager toute personne apte à faire un don en la matière à ne pas hésiter. Par ailleurs, un gala se tiendra le 29 novembre prochain, pour mobiliser des ressources en vue de promouvoir certains projets du Cjarc. En effet, ceux-ci ont été

identifiés, à savoir : la sécurisation de l'école primaire du Cjarc, pour construire une barrière qui mettra les enfants en sécurité ; l'acquisition du matériel didactique spécialisé qui sera mis à la disposition des enfants non voyants ; la construction de nouvelles salles de classe pour accueillir plus d'enfants. Pour ce faire, la soirée sera une forme d'aide en direction de ces projets, par l'achat des billets.

Pour mémoire. En 1984, Martin Luther King, cofondateur du Cjarc, et Coco Bertin Mowa, Directeur général dudit centre, se rencontrent à l'Institut de réhabilitation pour aveugles de Buea. Ce dernier qui devient après l'Ecole étatique de formation des personnes non voyantes au Cameroun, sous la tutelle du ministère des Affaires sociales. Par la suite, ils valident ensemble les statuts du club, pour que celui-ci voie effectivement le jour le 4 août 1988. En 1990, l'association obtient la légalisation du ministère de l'Administration territoriale pour devenir une Organisation non gouvernementale (Ong) en 2013. En 2003, le ministère de l'Education va reconnaître la création de l'école primaire bilingue Louis Braille par le Cjarc ; et cette même année, l'inauguration du siège est faite à Yaoundé par la première dame du Cameroun, Chantal Biya. Aujourd'hui, l'école inclusive accueille tous les enfants à besoins spéciaux (sourds- muets, autistes, à déficience intellectuelle).

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Les activités de la journée mondiale lancées

Elles s'achèvent le 30 novembre prochain, pour meubler la batterie de sensibilisation sur la pandémie au Cameroun.

C. O
(stagiaire)

Chaque année, la célébration de la lutte se tient le 1er décembre, pour ce problème de santé publique qui sévit non seulement au Cameroun, mais aussi dans le monde entier. En effet, d'après les statistiques du Comité national de lutte contre le sida (Cnls), la pandémie est en train de se féminiser. En clair, à en croire Jean Bosco Elat, secrétaire permanent du Comité, la prévalence chez les femmes de 15 à 49 ans est de 3,4 pour cent. Pire, il ressort que parmi les nouvelles infections, de nombreuses jeunes filles dont l'âge varie entre 15 et 24 ans en sont victimes. Une situation qui est moins alarmante dans cette même tranche de la gent masculine. C'est pour dire en fait que la jeune fille demeure actuellement la plus exposée. Cet état des choses est bien compréhensible, puisque de nos jours, les jeunes filles sont précoces et tendent de plus en plus avec la modernisation et à cause de la paupérisation, à s'exposer à cette maladie. Beaucoup sont adeptes de la



vie facile, et s'adonnent aux fléaux que sont la drogue et l'alcool. Sans oublier les pratiques qui leur sont réservées au regard de la tradition, à l'instar de l'exploitation sexuelle, les mariages précoces, l'excision, la sous scolarisation. Tout cela participe à les rendre plus vulnérables à la maladie. C'est toutes ces raisons qui amènent ainsi le gouvernement chaque année à prendre le taureau par

les cornes. Sous le thème «Connaître son statut sérologique», le lancement des activités de sensibilisations a pris source le 8 novembre dernier à Bertoua, sous la houlette du ministre de la Santé publique (Minsante), André Mama Fouda. Occasion qui a été donnée pour mettre sur pied plusieurs activités ponctuelles, à l'instar de la promotion de l'utilisation correcte du préservatif, le

dépistage volontaire, et l'éducation des jeunes, entre autres. Pour cette 31^e édition, le focus est ainsi fait sur la jeune fille, avec pour slogan : «Protégeons la jeune fille». A vrai dire, ce mois est consacré entièrement à la sensibilisation sur la question.

Pour rappel. Le syndrome d'immunodéficience acquise (Sida) est le dernier stade de l'infection à Vih. Il peut se déclarer au bout de 10 à 15 ans. Le virus de l'immunodéficience humaine (Vih) quant à lui est un rétrovirus qui s'attaque aux cellules du système immunitaire et les détruit ou les rend inefficaces. Aux premiers stades de l'infection, le malade ne présente pas de symptômes. Mais avec l'évolution de la maladie, il survient un affaiblissement du système immunitaire et une vulnérabilité accrue aux infections opportunistes. Ceci étant, les antirétroviraux permettent seulement de ralentir l'évolution de l'infection et non de guérir le patient.

C. O
(stagiaire)

BERLIN Un événement dédié à l'entrepreneuriat camerounais



Il a récemment été organisé par l'association des ingénieurs et informaticiens camerounais en Allemagne. Pour sa 2^e édition, la journée de l'entrepreneuriat qui vient de s'achever dans ce pays, avait pour objectif majeur d'utiliser ce potentiel du groupe d'ingénieurs pour œuvrer en faveur du développement du Cameroun. En effet, il est question de créer des synergies pour monter des projets académiques et d'ingénierie de la communauté en Allemagne et au Cameroun (dans le solaire, le génie mécanique...). Sous le thème «Les entrepreneurs migrants au service de l'aide au développement», l'événement avait des orientations particulières sur les deux pays en question en matière de l'éducation, des technologies financières, et des incubateurs d'entreprises. Ceci étant, des participants (étudiants, travailleurs, entrepreneurs) sont venus d'autres pays notamment la France et la Belgique, pour partager et échanger avec les différents intervenants, ainsi que pour renforcer les liens de travail. Un bon nombre est aussi venu présenter leurs produits et prestations de services, de même qu'il a été question d'entrer en contact avec des partenaires potentiels dans divers domaines. La journée qui selon les promoteurs, marquait un aspect innovateur, opérationnel et idéologique de l'entrepreneuriat, a été meublée entre autres par la présentation des membres, du bureau actif, des exposés et des débats. Par cet exemple, l'on se rend ainsi compte que la diaspora africaine est en train de se réveiller, pour passer des idées à l'implémentation ; en particulier celle camerounaise, qui reste prête à monter des projets en entrepreneuriat.

Établissement Privé Laïc d'Enseignement Supérieur



Institut Supérieur
des Sciences, Arts et Métiers

**INSTITUT
SUPÉRIEUR DES
SCIENCES
ARTS ET
MÉTIERES**

- Les admissions en Cycle BTS dans les domaines : génie électrique, génie informatique, études médicaux-sanitaires, science et techniques biomédicales se feront uniquement par voie de concours écrits.
- Les admissions en Cycle Licences se feront uniquement sur étude de dossier.

Les dossiers sont déposés dans les locaux de l'ISSAM sis à Minkam
Les concours auront lieu simultanément à l'ISSAM et à l'UNIVERSITE DE DOUALA

Dates de Concours: le Samedi 25 Août 2018 et le Samedi 22 Septembre 2018



• NOS FILIERES •

CYCLE LICENCE

- GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE BTS

- GENIE ELECTRIQUE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE CAPACITE

- CAPACITE EN DROIT

B.P : 25070 - Yaoundé - Messa

Autorisation de création et d'ouverture n° 17-09553 /I/MINESUP/SG/DDES/ESUP/SDA/DAGS du 22 septembre 2017

Tél : +237 242 718 759 - 696 589 790 - 675 169 749 - 6 56 97 33 91 - 6 78 14 54 30 - 6 63 69 44 13

E-mail : contact@issam.cm - Site web : www.issam.cm